

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Informations financières supplémentaires	
Produits et charges – Fonctionnement	16
Produits et charges – Projets spéciaux – Services politiques publiques	17

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux organismes membres de  
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
**T 613 745-8387**  
**F 613 745-9584**

**Marcil-Lavallee.ca**

Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

 **MOORE**  
Un membre indépendant de  
Moore North America, Inc.  
An independent member  
of Moore North America, Inc.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Marcil Lavallée*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 28 mai 2024

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

3

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>PRODUITS</b>						
Subventions et contributions						
Fonctionnement (note 3)	1 619 125 \$	1 455 000 \$	- \$	- \$	1 619 125 \$	1 455 000 \$
Projets spéciaux (note 4)	2 114 880	1 424 389	-	-	2 114 880	1 424 389
Cotisations des associations membres	127 050	127 050	-	-	127 050	127 050
Cotisations des associations membres – projets spéciaux	101 022	1 878	-	-	101 022	1 878
Inscriptions – événements spéciaux	17 572	51 062	-	-	17 572	51 062
Ententes de services	14 400	14 400	-	-	14 400	14 400
Commandites	9 500	4 000	-	-	9 500	4 000
Autres	23 657	33 019	-	-	23 657	33 019
Quote-part de la perte nette dans Place de la francophonie canadienne Inc.	-	-	(44 838)	(1 417)	(44 838)	(1 417)
	<b>4 027 206</b>	<b>3 110 798</b>	<b>(44 838)</b>	<b>(1 417)</b>	<b>3 982 368</b>	<b>3 109 381</b>
<b>CHARGES</b>						
Fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux	690 595	642 621	-	-	690 595	642 621
Honoraires	166 808	226 345	-	-	166 808	226 345
Bureau à Québec (note 5)	380 714	290 141	-	-	380 714	290 141
Coûts opérationnels	197 329	242 858	-	-	197 329	242 858
Déplacements	457 146	319 528	-	-	457 146	319 528
Publicité	38 791	44 683	-	-	38 791	44 683
Autres	12 968	21 722	-	-	12 968	21 722
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux (note 6)	(240 941)	(198 207)	-	-	(240 941)	(198 207)
	<b>1 703 410</b>	<b>1 589 691</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 703 410</b>	<b>1 589 691</b>
Projets spéciaux (note 7)	2 218 951	1 424 389	-	-	2 218 951	1 424 389
	<b>3 922 361</b>	<b>3 014 080</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 922 361</b>	<b>3 014 080</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>						
	<b>104 845 \$</b>	<b>96 718 \$</b>	<b>(44 838) \$</b>	<b>(1 417) \$</b>	<b>60 007 \$</b>	<b>95 301 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

4

	Fonds général				2024 Total	2023 Total
	Affectations internes			Fonds d'immeuble		
	Non affecté	Investis en immobilisations	Réserve pour éventualités			
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	- \$	4 820 \$	482 488 \$	277 859 \$	765 167 \$	669 866 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	104 845	-	-	(44 838)	60 007	95 301
Amortissement des immobilisations	1 021	(1 021)	-	-	-	-
Affectations internes (note 12)	(105 866)	-	105 866	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	- \$	3 799 \$	588 354 \$	233 021 \$	825 174 \$	765 167 \$

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2024

5

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>ACTIF</b>						
<b>ACTIF À COURT TERME</b>						
Encaisse	504 753 \$	264 274 \$	- \$	- \$	504 753 \$	264 274 \$
Subventions et contributions à recevoir	739 855	640 359	-	-	739 855	640 359
Débiteurs (note 8)	117 306	164 623	-	-	117 306	164 623
Frais payés d'avance	41 131	46 915	-	-	41 131	46 915
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(69 820)	(69 820)	69 820	69 820	-	-
	<b>1 333 225</b>	<b>1 046 351</b>	<b>69 820</b>	<b>69 820</b>	<b>1 403 045</b>	<b>1 116 171</b>
<b>AVANCES À LA SOCIÉTÉ PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC., sans intérêt ni modalité d'encaissement</b>	-	-	<b>190 070</b>	<b>190 070</b>	<b>190 070</b>	<b>190 070</b>
<b>PLACEMENT – Place de la francophonie canadienne Inc.</b>	-	-	-	<b>17 969</b>	-	<b>17 969</b>
<b>IMMOBILISATIONS (note 9)</b>	<b>3 799</b>	<b>4 820</b>	-	-	<b>3 799</b>	<b>4 820</b>
	<b>3 799</b>	<b>4 820</b>	<b>190 070</b>	<b>208 039</b>	<b>193 869</b>	<b>212 859</b>
	<b>1 337 024 \$</b>	<b>1 051 171 \$</b>	<b>259 890 \$</b>	<b>277 859 \$</b>	<b>1 596 914 \$</b>	<b>1 329 030 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Mylène Lapierre*

, trésorière

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2024

6

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
<b>PASSIF</b>						
<b>PASSIF À COURT TERME</b>						
Créditeurs et frais courus	626 085 \$	302 550 \$	- \$	- \$	626 085 \$	302 550 \$
Vacances courues à payer	96 001	73 699	-	-	96 001	73 699
Produits reportés	22 785	63 272	-	-	22 785	63 272
Subventions et contributions reportées (note 11)	-	124 342	-	-	-	124 342
	<b>744 871</b>	<b>563 863</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>744 871</b>	<b>563 863</b>
<b>PERTES ACCUMULÉES EN EXCÉDENT DU PLACEMENT – Place de la francophonie Inc.</b>						
	-	-	26 869	-	26 869	-
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Fonds général						
Non affecté	-	-	-	-	-	-
Affectations internes (note 12)						
- Investis en immobilisations	3 799	4 820	-	-	3 799	4 820
- Réserve pour éventualités	588 354	482 488	-	-	588 354	482 488
Fonds d'immeuble	-	-	233 021	277 859	233 021	277 859
	<b>592 153</b>	<b>487 308</b>	<b>233 021</b>	<b>277 859</b>	<b>825 174</b>	<b>765 167</b>
	<b>1 337 024 \$</b>	<b>1 051 171 \$</b>	<b>259 890 \$</b>	<b>277 859 \$</b>	<b>1 596 914 \$</b>	<b>1 329 030 \$</b>

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

7

	2024	2023
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	60 007 \$	95 301 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Quote-part de la perte nette dans Place de la francophonie canadienne Inc.	44 838	1 417
Amortissement des immobilisations	1 021	1 351
	<b>105 866</b>	<b>98 069</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Subventions et contributions à recevoir	(99 496)	(296 278)
Débiteurs	47 317	(30 293)
Frais payés d'avance	5 784	(22 477)
Créditeurs et frais courus	323 535	(28 870)
Vacances courues à payer	22 302	15 353
Produits reportés	(40 487)	55 841
Subventions et contributions reportées	(124 342)	124 342
	<b>134 613</b>	<b>(182 382)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>240 479</b>	<b>(84 313)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>264 274</b>	<b>348 587</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>504 753 \$</b>	<b>264 274 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

8

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) est une société sans capital-actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Porte-parole principal des 2,8 millions de francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires, la FCFA du Canada regroupe 21 membres, soit douze associations francophones porte-parole provinciales et territoriales, ainsi que neuf organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles.

La FCFA est la voix nationale des communautés francophones et acadienne. Elle assure la défense et la promotion des droits et des intérêts des francophones vivant en situation minoritaire au Canada. Elle agit à titre de chef de file du réseau de concertation des organismes et institutions voués au développement des communautés francophones et acadienne.

En tant qu'organisme sans but lucratif, la FCFA est exonérée d'impôt selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents aux opérations courantes de la Fédération sont présentés dans le Fonds général. Les opérations relatives au placement et aux avances dans la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont présentées dans le Fonds d'immeuble.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des estimations.

#### Constataion des produits

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cotisations des membres, d'inscriptions et d'ententes de services sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les commandites et autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent exigibles, pourvu que leur recouvrement soit suffisamment assuré.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

9

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Subvention et contribution à recevoir

Une subvention ou contribution à recevoir est comptabilisée en actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

### Ventilation des charges

La Fédération ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise. Une partie des charges de fonctionnement est ventilée aux projets selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Fédération pour chaque projet.

### Services reçus à titre bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

### Placement

Le placement dans les actions de la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite détenue à 41,5 % qui exploite un immeuble locatif, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net ou diminué de la quote-part de la perte nette et des dividendes déclarés par la société Place de la francophonie canadienne Inc.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Ameublement et équipement	15 %
Équipement informatique	30 %

### Réduction de valeur des immobilisations

La Fédération comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa juste valeur et son coût de remplacement.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

10

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fédération qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

La Fédération évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions et contributions à recevoir et des débiteurs.

Les avances à la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont évaluées au coût.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### 3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Ministère du Patrimoine canadien	1 423 125 \$	1 265 000 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	196 000	190 000
	<b>1 619 125 \$</b>	<b>1 455 000 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

11

### 4. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – PROJETS SPÉCIAUX

	2024	2023
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)		
- Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone	1 363 765 \$	1 106 058 \$
Ministère du Patrimoine canadien		
- Services politiques publiques	475 631	155 431
- Carte interactive	118 000	-
- Santé des organismes	-	87 900
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes		
- Mobilisation-Franco	75 000	75 000
Association Albertaine des agences de services aux immigrants (AAASI)		
- Renforcement de la capacité d'analyse sectorielle nationale fondée sur le genre Plus	82 484	-
	<b>2 114 880 \$</b>	<b>1 424 389 \$</b>

### 5. CHARGES DU BUREAU À QUÉBEC

	2024	2023
Salaires et avantages sociaux	280 915 \$	211 321 \$
Loyer	28 800	26 047
Frais opérationnels	5 939	4 942
Publicité	33 413	35 918
Déplacements	24 983	10 412
Honoraires professionnels	6 244	1 000
Autres	420	501
	<b>380 714 \$</b>	<b>290 141 \$</b>

### 6. VENTILATION DES CHARGES

Un montant total de charges de fonctionnement de 240 941 \$ (2023 : 198 207 \$) provenant de la rubrique « coûts opérationnels » et « salaires et avantages sociaux » a été ventilé aux projets « Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone », « Services politiques publiques », « Santé des organismes », « Carte interactive » et « Renforcement de la capacité d'analyse sectorielle nationale fondée sur le genre Plus » pour des montants respectifs de 177 882 \$ (2023 : 143 607 \$), 34 600 \$ (2023 : 40 000 \$), 0 \$ (2023 : 14 600 \$), 17 700 \$ (2023 : 0 \$) et 10 759 \$ (2023 : 0 \$).

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

12

### 7. CHARGES DES PROJETS SPÉCIAUX

	2024	2023
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)		
- Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone <sup>1</sup>	1 363 765 \$	1 106 058 \$
Ministère du Patrimoine canadien		
- Services politiques publiques <sup>2</sup>	576 653	155 431
- Carte interactive	119 471	-
- Santé des organisme	-	87 900
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes		
- Mobilisation-Franco	76 578	75 000
Association Albertaine des agences de services aux immigrants (AAISA)		
- Renforcement de la capacité d'analyse sectorielle nationale fondée sur le genre Plus <sup>3</sup>	82 484	-
	<b>2 218 951 \$</b>	<b>1 424 389 \$</b>

<sup>1</sup> Ce projet inclut des salaires et avantages sociaux d'un montant de 412 238 \$ (2023 : 335 356 \$).

<sup>2</sup> Ce projet inclut des salaires et avantages sociaux d'un montant de 221 908 \$ (2023 : 38 051 \$).

<sup>3</sup> Ce projet inclut des salaires et avantages sociaux d'un montant de 30 970 \$ (2023 : 0 \$).

### 8. DÉBITEURS

	2024	2023
<b>Fonds général</b>		
Taxe de ventes nette sur les produits et services à recevoir	94 676 \$	106 192 \$
À recevoir de Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, sans intérêt	4 068	25 450
À recevoir des associations membres, sans intérêt	17 923	16 447
Ententes de services et autres	639	16 534
	<b>117 306 \$</b>	<b>164 623 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

13

### 9. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2024	2023
Ameublement et équipement	150 604 \$	148 192 \$	2 412 \$	2 838 \$
Équipement informatique	6 800	5 413	1 387	1 982
	<b>157 404 \$</b>	<b>153 605 \$</b>	<b>3 799 \$</b>	<b>4 820 \$</b>

La charge d'amortissement imputée sous la rubrique « coûts opérationnels » à l'état des résultats de l'exercice s'élève à 1 021 \$ (2023 : 1 351 \$).

### 10. EMPRUNT BANCAIRE

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$ renouvelable annuellement au taux de base plus 2 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et elle est inutilisée au 31 mars 2024.

### 11. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent des sommes reçues pour des activités devant se poursuivre au cours du prochain exercice.

Les variations survenues au solde des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	2024	2023
Solde au début	124 342 \$	- \$
Plus : montants reçus et à recevoir au cours de l'exercice	3 609 663	3 003 731
Moins : montants constatés à titre de produits de l'exercice	(3 734 005)	(2 879 389)
Solde à la fin	- \$	124 342 \$

Les contributions reportées au 31 mars 2023 proviennent du ministère du Patrimoine canadien.

### 12. AFFECTATIONS INTERNES

Pour le Fonds général, la Fédération utilise deux fonds grevés d'affectations internes :

#### Investis en immobilisations

Ce fonds regroupe les activités relatives aux immobilisations.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

14

### 12. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

#### Réserve pour éventualités

La Réserve pour éventualités a été créée afin de maintenir une certaine stabilité financière advenant une situation imprévue ou inattendue dans le futur. L'objectif fixé par la Fédération est d'amasser une réserve pour un montant équivalent à trois à six mois d'opération en prévision de tout imprévu.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une résolution de transférer un montant de 105 866 \$ (2023 : 98 069 \$) du Fonds général à la Réserve pour éventualités.

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fédération est principalement lié aux débiteurs.

La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La Fédération n'exige généralement pas de caution. Environ 18 % du total des comptes clients sont à recevoir d'une entité. La Fédération est d'avis qu'il n'y a aucun risque de crédit important découlant de cette situation.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent la Fédération à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

### 14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations avec la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, se détaillent comme suit :

	2024	2023
Charge de loyer	87 779 \$	84 336 \$
Produit d'ententes de services	14 400 \$	14 400 \$
Frais de gestion perçus	- \$	9 461 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

15

### 15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fédération en vertu de baux pour les locaux totalisent 176 781 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2025	102 381 \$
2026	29 400 \$
2027	30 000 \$
2028	15 000 \$

### 16. ÉVENTUALITÉS

#### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

#### Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 820 000 \$, de l'hypothèque consentie à la société Place de la francophonie canadienne Inc. La Fédération estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette caution est faible.

### 17. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions et contributions gouvernementales représentent environ 93 % des produits de la Fédération pour l'exercice clos le 31 mars 2024 (2023 : 93 %). Ces apports financiers annuels lui permettent de réaliser ses activités et ainsi de remplir son mandat. La dépendance financière résulte du fait que les activités de l'organisme seraient considérablement réduites par la perte de ces produits.

### 18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES PRODUITS ET CHARGES – FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

16

Conformément aux exigences du ministère du Patrimoine canadien, les produits et les charges liés au fonctionnement sont les suivants :

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Ministère du Patrimoine canadien	1 423 125 \$	1 265 000 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	196 000	190 000
Cotisations des associations membres	127 050	128 928
Contribution financière de l'organisme	65 129	102 481
	<b>1 811 304</b>	<b>1 686 409</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	971 510	853 942
Honoraires	173 052	227 345
Déplacements	482 129	329 940
Publicité	72 204	80 602
Coûts opérationnels	232 068	273 848
Autres	13 388	22 221
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux	(240 941)	(198 207)
	<b>1 703 410</b>	<b>1 589 691</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>107 894 \$</b>	<b>96 718 \$</b>

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

**INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES  
PRODUITS ET CHARGES – PROJETS SPÉCIAUX – SERVICES POLITIQUES PUBLIQUES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

17

Conformément aux exigences du ministère du Patrimoine canadien, les produits et les charges liés au projet « Services politiques publiques » sont les suivants :

	<b>2024</b>	<b>2023</b>
<b>Produits</b>		
Ministère du Patrimoine canadien	<b>475 631 \$</b>	155 431 \$
Cotisations des associations membres	<b>101 022</b>	-
	<b>576 653</b>	-
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	<b>221 908</b>	38 051
Honoraires	<b>241 723</b>	34 137
Déplacements	<b>33 100</b>	22 500
Publicité	<b>42 759</b>	15 743
Coûts opérationnels	<b>34 600</b>	40 000
Équipement	<b>2 563</b>	5 000
	<b>576 653</b>	155 431
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>- \$</b>	- \$